

Formation—Loi

Je suis persuadé, comme beaucoup d'autres sans doute, surtout les chômeurs, que le gouvernement est à court de plans. Il y a tous ces programmes dont le gouvernement parle, par exemple le Fonds de développement de l'Ouest et le nouveau programme annoncé aujourd'hui, mais il n'y a pas de plans précis pour leur mise en application. D'accord, il y a des problèmes dans le monde entier. D'accord, nous sommes liés au marché américain. Mais si le gouvernement avait des plans concrets, nous pourrions peut-être résoudre nos problèmes.

Je vais donner un exemple précis des difficultés que nous avons à traiter avec le gouvernement, monsieur l'Orateur. En avril dernier, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gray), le député de Dauphin (M. Lewycky) et moi-même avons rencontré le ministre provincial des affaires du grand Nord au sujet de l'accord des terres du Grand Nord. Cela ne constitue qu'un bien mince volet de la stratégie économique du gouvernement, mais au cours des cinq dernières années il a fourni 155 millions pour la partie septentrionale du Manitoba, dont je représente la plus grande partie. C'est là une fraction peu importante du budget canadien, monsieur l'Orateur. Il y a un accord de partage des frais, 60 p. 100 étant fournis par le gouvernement fédéral et 40 p. 100 par le gouvernement de la province. L'accord est important pour la population du nord du Manitoba, spécialement pour les autochtones. On nous avait dit qu'il y aurait une séance suivie avec le ministre de l'Industrie et du Commerce et le ministre provincial des affaires du Nord, qu'on chercherait à résoudre l'accord des terres du Grand Nord. Le ministre fédéral nous a promis que cette réunion aurait lieu au cours de la dernière semaine d'avril, ou de la première semaine de mai. Mais voici que nous sommes déjà à la fin de la deuxième semaine de juin et la réunion n'a toujours pas eu lieu. Pourtant, le ministre provincial nous a fait savoir qu'il demeure disponible. Comme je le disais tout à l'heure, la somme de 155 millions de dollars n'est peut-être pas astronomique dans le budget national, mais si nous étions vraiment persuadés que nous allons favoriser le développement de ces régions défavorisées et offrir un programme de formation à ceux qui en ont besoin, alors le gouvernement du Canada veillerait à ce que cette réunion ait lieu. Le ministre a assisté à la réunion précédente au cours de laquelle son collègue, le ministre de l'Industrie et du Commerce, nous en avait promis la tenue. Si le gouvernement était vraiment sérieux, cette réunion aurait déjà eu lieu et ce programme de formation comprendrait aujourd'hui des mesures précises qui nous éviteraient d'avoir à faire venir de l'étranger, dans trois ou quatre ans, quelque 30,000 autres travailleurs.

● (2030)

Il y a deux ans, j'ai eu une conversation avec un chef mécanicien de l'industrie forestière du Manitoba à Le Pas. Il avait reçu sa formation en Suède, avait émigré au Canada comme contremaître et s'était rendu compte que personne dans cette province n'avait la formation voulue pour faire fonctionner les machines. Il m'a parlé des divers aspects de sa propre formation dans le cadre d'un programme offert dans ce qui serait ici un collège communautaire, suivi d'un programme de formation dans l'industrie. Il m'a parlé de tout cela et m'a dit qu'il n'y avait tout simplement aucun travailleur canadien de qualifié. Ainsi, une partie des 30,000 travailleurs que doit faire venir le Canada sert à combler la lacune dont cet homme m'a parlé. Je

ne pense pas que le programme national permettra de résoudre ce problème, petit en soi, mais très représentatif des difficultés auxquelles doivent faire face aujourd'hui les Canadiens. Pendant bien des années, j'ai enseigné à des élèves de niveau secondaire et fait fonction d'orienteur pédagogique. Il m'était très pénible de leur dire qu'il y a pénurie de programmes au Canada. Certes, il est possible de fréquenter le collège communautaire de Red River au Manitoba, ou à Keewatin ou à Assiniboine, mais le programme est très limité et il est très difficile de s'y faire admettre parce qu'il n'y a pas assez de place pour tous les élèves intéressés du Manitoba.

Pourtant, lorsque je vais à Winnipeg, les professeurs que je rencontre me disent que tous leurs diplômés peuvent trouver du travail. Ce que nous voulons, c'est travailler la main dans la main à l'élaboration de ces programmes. Nous ne voulons pas que le ministre fasse une déclaration pour ne rencontrer qu'ensuite les ministres provinciaux compétents. Mettons en œuvre des programmes dans le cadre desquels les gouvernements fédéral et provinciaux collaboreront pour répondre aux besoins des Canadiens. Mettons en œuvre des programmes qui permettront à nos jeunes d'espérer en l'avenir et à tous les Canadiens de croire en notre avenir collectif.

M. Howard Crosby (Halifax-Ouest): Monsieur l'Orateur, je tiens tout d'abord à préciser que je suis essentiellement d'accord au sujet de l'objectif du bill C-115, tel qu'il est exprimé à l'article 3:

... mettre sur pied, à l'échelle nationale, un programme de formation professionnelle... de la population active...

Je vois mal, monsieur l'Orateur, comment on pourrait s'opposer à un tel objectif; mes collègues du parti conservateur qui m'ont précédé se sont, eux aussi, déclarés d'accord pour ce qui est du but fondamental du projet de loi. Ce serait cependant manquer à notre devoir envers la population canadienne, les citoyens que nous représentons et ceux à qui s'adresse cette mesure législative si nous ne soulignons pas avec emphase et en termes concrets tous les désavantages qu'elle comporte. Ces derniers risquent de nuire à de nombreuses générations, car une fois mise en application, on peut s'attendre qu'une loi de cette nature demeure dans les statuts pendant de longues décennies sans que des modifications profondes y soient apportées. Dans la crainte de cette possibilité, je vais donc entreprendre de souligner les caractéristiques du projet de loi qui sont susceptibles de susciter des difficultés à l'avenir.

L'erreur fondamentale du bill, monsieur l'Orateur, est de mépriser le principe du fédéralisme coopératif sur lequel s'est bâti notre pays et dont dépendent la plupart de nos institutions. Notre système d'enseignement s'est développé comme une mosaïque sur une longue période de temps. Il consiste en écoles primaires que dirigent les municipalités, en écoles secondaires que dirigent les conseils scolaires partout dans le pays et en établissements d'enseignement postsecondaire que financent des institutions privées, avec l'aide du gouvernement dans bien des cas. Dans cette mesure législative, le gouvernement se propose d'adopter une ligne d'action qui ne respecte pas les diverses composantes de notre système d'enseignement et qui ne découle pas de la consultation avec les autorités qui sont chargées de l'administrer dans leur province. Ce n'est pas la première fois que le gouvernement s'écarte du principe du fédéralisme coopératif—son rejet a atteint son point culminant